



Bébé contaminé par la salmonelle dû au lait

Par **Dididou91**, le **09/02/2019** à **23:54**

Bonjour,

Mon bébé de 1 an a été contaminé par la salmonelle dû au lait en poudre rappelé il y a quelques jours.

Vu la gravité de l'infection la pédiatre a prit la décision de l'hospitaliser. Durant cette hospitalisation d'une semaine, les résultats sanguin ont montrés que l'infection était également présente dans le sang. Après 1 kilos perdu et plusieurs nuits d'angoisse pour bebe et nous, nous sommes enfin sorti.

Nous sommes à la recherche de solution juridique afin d'être dédommager de cet incident.

Dans l'attente d'une réponse de votre part.

Bien cordialement

Par **morobar**, le **10/02/2019** à **11:06**

Bonjour,

Dans un premier temps, vous pouvez rechercher avec un moteur et l'item suivant "association victimes salmonelle".

Vous pourrez ainsi contacter une ou plusieurs associations voire une action de groupe.

SI vous bénéficiez d'une protection juridique, vous devez ouvrir un dossier sinistre auprès de votre assureur.

Par **CarolineDenambride**, le **20/02/2019** à **10:27**

Bonjour,

Vous avez également la possibilité de tenter une démarche amiable auprès du fabricant afin d'obtenir une indemnisation en adéquation avec les préjudices subis.

A défaut, envisager une issue judiciaire via la saisine d'un Tribunal.

Très cordialement,

Caroline DENAMBRIDE
Avocate au Barreau de LYON
<http://denambride-avocat.com>